

# Invitation à une activité de formation continue



Association des médecins  
omnipraticiens de Laval

**Titre :** Les effets secondaires de la Covid-19, parlons en !

**No d'activité :** 79842

**Date :** vendredi le 10 décembre 2021

**Lieu :** WEBINAIRE

**Coordonnées :** Webinaire

## Objectifs

Et si l'anxiété faisait partie d'une dépression réfractaire?

À la fin de cette conférence, les participants seront en mesure de:

- Diagnostiquer un trouble dépressif majeur (TDM) réfractaire avec détresse anxieuse;
- Expliquer les différentes approches thérapeutiques;
- Prescrire le traitement approprié selon la condition.

L'anxiété: comment s'y prendre?

À la fin de cette conférence, les participants seront en mesure de:

- Reconnaître la différence entre l'anxiété normale et pathologique;
- Différencier les pathologies dans les présentations cliniques d'anxiété;
- Développer une approche thérapeutique et connaître les ressources locales (Laval).

Les troubles alimentaires

À la fin de cette conférence, les participants seront en mesure de:

- Énumérer les particularités de l'évaluation clinique des troubles alimentaires;
- Décrire les facteurs de vulnérabilité et impact de la pandémie;
- Réviser les principaux outils d'évaluations.

**Président de séance :** Dre Marie-Claude Lavigne

## Horaire

2021-12-10	08:15	08:30	Accueil/Clôture	Accueil des participants sur la plateforme ZOOM	
2021-12-10	08:30	09:30	Conférence	Et si l'anxiété faisait partie d'une dépression réfractaire?	Dre Michelle Dumont, Psychiatre Hôpital Maisonnette-Rosemont
2021-12-10	09:30	09:40	Pause/Repas		
2021-12-10	09:40	10:40	Conférence	L'anxiété: comment s'y prendre?	Dre Justine Daignault, Psychiatre Hôpital Cité- de-la-Santé
2021-12-10	10:40	10:50	Pause/Repas		
2021-12-10	10:50	11:50	Conférence	Les troubles alimentaires	Dre Taline Zourikian, Psychiatre Hôpital Cité- de-la-Santé

SVP vous inscrire via notre site web:  
<http://amol.ca/calendrier/>

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Otsuka et Lundbeck

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*